

# Lettre de mon M ugins

Jeudi 10 juin 2004

Numéro 6

## Édito

**Elections Européennes,**

**Du 13 juin 2004**

**Votez !**

**Vous avez dit non à la droite aux élections régionales  
Maintenant vous refuserez l'Europe libérale antisociale !**

### SOMMAIRE

|   | page |
|---|------|
| Editorial                                   | 1    |
| Démocratie participative                    | 2    |
| L'action de nos conseillères<br>municipales | 2    |
| PADD, PLU                                   | 3    |
| Notre conseillère régionale                 | 4    |
| Bulletin d'adhésion - soutien               | 4    |

Les médias et la droite parlent le moins possible de l'Europe en espérant que les Français se désintéresseront d'une élection qui nous dépasse...

En y regardant de plus près, il apparaît vite que les enjeux de l'Europe nous concernent directement et que les décisions prises auront une influence importante sur les politiques que la France pourra ensuite développer

Notre vie quotidienne est en jeu avec l'emploi, les retraites, les services publics, la santé, la sécurité sociale, la culture et l'éducation, l'environnement.

**L'EUROPE SOCIALE**, ce n'est pas celle des critères de Maastricht, ce n'est pas celle du pacte de stabilité, ce n'est pas celle du projet ultra libéral de Giscard d'Estaing.

Institutionnaliser « *la libre circulation des capitaux* », « *l'économie de marché où la concurrence est libre et non faussée* » revient à mettre en place un dispositif pour casser les services publics et ouvrir le champ d'intervention des capitaux et entreprises privées françaises ou étrangères dans les affaires publiques.

Il faut autre chose pour les peuples d'Europe : Harmoniser les droits sociaux par le haut

**L'EUROPE DE L'EMPLOI** ne peut pas se bâtir avec des critères qui pèsent sur l'emploi, les budgets et le développement économique des pays membres.

Il faut mettre la suppression du chômage, l'emploi et la formation au cœur d'un projet progressiste. Il faut se concerter pour la réduction de la durée du travail dans tous les pays. Il faut permettre la relance des dépenses publiques, sociales et de la recherche.

**L'EUROPE DES PEUPLES**, ce n'est pas la toute puissance de la Banque Centrale Européenne, ce n'est pas le pouvoir de la Commission Européenne (administration gouvernementale) sans contrôle démocratique du parlement élu. Il faut réformer les institutions selon la logique de la démocratie participative et de l'élargissement de la citoyenneté. Il faut se doter d'un grand principe de liberté et d'égalité pour les personnes, de parité et d'égalité des chances hommes femmes, de protection des enfants et de lutte contre le racisme et les discriminations.

**L'EUROPE de la SOLIDARITE et de l'EQUITE**, ce n'est pas celle des puissants. Il faut inscrire dans les textes les principes de solidarité et d'équité entre les hommes, entre les communes, entre les régions, entre les nations et entre le Nord et le Sud. L'enjeu du millénaire n'est pas seulement national, mais planétaire, socialement comme écologiquement.

**L'EUROPE de la RESPONSABILITE**, c'est assurer les moyens de son indépendance vis-à-vis des pressions des lobbies financiers qui n'hésitent pas à sacrifier notre environnement, notre santé et notre vie sociale sur l'autel de leurs profits.

**L'EUROPE DE LA PAIX**, ce n'est pas le développement militaire ni le rapprochement avec l'OTAN.

Il faut vraiment promouvoir une vraie politique de paix, de désarmement et d'aide aux pays en développement, par la résolution pacifique des conflits.

**Bien des raisons nous inciteront à voter dimanche 13 juin 2004 pour les listes qui refusent l'Europe libérale.**

**Faites entendre votre voix : Elle compte !**

# La démocratie participative à Mougins

"Les différentes consultations locales qui ont lieu à Mougins depuis 2002 méritent une analyse sérieuse et prudente : on peut difficilement en attendre une participation populaire immédiate quand elles font suite à des décennies durant lesquelles les besoins sociaux ont été ignorés et la population tenue à l'écart de toute consultation.

Une consultation sur un projet n'est un succès populaire que si la population se mobilise, et la population ne s'investit que lorsqu'elle sent qu'on tiendra probablement compte de son point de vue. Il n'en est pas ainsi pour la plupart des consultations mouginoises, où la participation est faible : comment le reprocher aux Mouginoises et aux Mouginois qui ont fait l'expérience, à propos de différents projets, que la majorité municipale ne tenait pas compte de leur point de vue ou bien que les décisions étaient déjà prises ?

La démocratie participative à la sauce Galy, est réduite à un gadget, comme on le voit avec des conseils de quartier le plus souvent peu représentatifs et sans pouvoir réel. La participation aux consultations ne sera massive que lorsque la population sera convaincue qu'elle sera entendue et qu'elle pourra être associée aux décisions qui la concernent.

La démocratie participative devient alors démocratie active, et dans ce cas c'est une réussite comme on le voit aujourd'hui dans la métropole brésilienne de Porto-Alegre et dans d'autres grandes villes dans le monde. Ce sont des dizaines de milliers de femmes et d'hommes qui décident alors des choix budgétaires et d'aménagement de leur commune, en donnant tout leur sens aux mots de démocratie et de citoyenneté et en construisant une alternative concrète à l'autoritarisme, à l'affairisme et au clientélisme. Voilà un excellent moyen, par ailleurs, de réhabiliter la politique et d'en faire l'affaire de toutes et de tous !"

## L'action de nos conseillères municipales

Depuis notre compte-rendu de mi-mandat, si nos actions, municipales ou associatives, n'ont pas été spectaculaires, nous avons cependant continué notre travail de fourmi : études de quelques dossiers problématiques auprès des services (voir par ailleurs le compte-rendu de notre dernière visite à l'occasion de l'enquête publique sur le P.A.D.D.), réception de personnes qui nous signalent des dysfonctionnements municipaux : notre réponse auprès de ces personnes est quelquefois trop longue à venir, ou incomplète, mais c'est dû bien sûr à notre petit nombre et à notre peu de disponibilité : les dossiers ne sont pas oubliés pour autant.

D'autre part, nombre d'entre nous ont été très mobilisés par la campagne des élections régionales ; l'une de nos élues était candidate sur la liste de gauche, et, à notre grande satisfaction, elle a été élue Conseillère Régionale.

Nous nous félicitons donc de l'élection de Micaëla Darmon-Vassileff, qui est Présidente de la Commission Prévention et Sécurité. Nous réjouissons du bon score réalisé par la gauche dans notre région, et dans notre pays.

Ceci nous donne de l'énergie pour continuer notre engagement au sein de la commune, et pour vous inciter à nous rejoindre.

C'est aussi une preuve que l'engagement permet d'infléchir les choix politiques, et ce, à tous les niveaux. Alors, que ce soit aux élections municipales, aux régionales, ou, dès dimanche, aux Européennes :

**VOTEZ !**

**Pour faire avancer les solutions alternatives et progressistes.**

**M.P**

# P.A.D.D. et P.L.U., visite aux services d'urbanisme

## COMPTE RENDU DE LA VISITE AUX SERVICES D'URBANISME DU 4 juin 2004

Michèle PASTORELLI et Pierre DESRIAUX ont été reçu par M. CARUSA, responsable du service de l'urbanisme le 4 juin 2004. Nous avons pu regarder l'exposition sur le PADD et poser quelques questions.

### 1/ PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable)

Il est assez difficile de lire, comprendre et retenir un tel document en quelques minutes d'examen. Nous avons demandé à M. CARUSA s'il était prévu d'en faire une diffusion par document papier ou internet. Il nous dit que oui, dès que la mouture définitive du document sera adoptée par les élus... Il eut été plus intéressant de la diffuser avant pour permettre le débat qui a été inexistant.

Les grands thèmes sont ceux déjà évoqués dans les réunions publiques :

Protection de l'environnement et des espaces verts ; Conserver à Mougins son caractère de commune jardin.

Préserver le centre historique du vieux village et sa perception comme village perché.

Préserver le secteur de l'étang de Fond Merle et le parcours du canal ainsi que la chapelle Notre Dame de Vie et la villa Picasso.

Renforcer l'identité de la commune de Mougins. Mieux marquer les entrées de la ville et des quartiers...

Restructurer certains secteurs comme le Val Tournamy et zones de développement futur : le Fond de l'Orme 2 et les Bréguières.

Aucune densification n'est évoquée mais la capacité théorique des zones constructibles restantes est de 2 000 logements dont ils estiment que 50%, soit 1 000 logements se réaliseront sur 10 ans au rythme de 100 par an.

Le futur PLU devra tenir compte des projets imposés par l'Etat, La Région et le Département. Sur le plan routier : Pas de routes nouvelles mais seulement des aménagements des voies et carrefours existants. A noter le TGV, pour lequel la Mairie n'a pas d'informations quant à un éventuel tracé. La route nationale 85 qui est déclassé au profit de la commune et repassera peut être ultérieurement au Département (ce qui serait plus logique...)

Une simple ligne indique la réalisation de logements sociaux (on sent bien que c'est écrit par obligation).

### 2/ Secteur les Bréguières

La Mairie pense à une ouverture à l'urbanisation dans ce secteur dans le style Sophia avec probablement un peu de logements imposés par la préfecture (social !). Le zonage actuel du POS ne le permet pas (Zones ND NC naturelle et agricole inconstructible).

Une modification de zonage au futur PLU style UA (exNA permettant une ZAC) semble difficile en raison du schéma directeur qui ne prévoit pas d'urbanisation de ce secteur zone naturelle. Il faut donc s'attendre à de longues discussions entre la Mairie et la préfecture pour peut-être aboutir à un compromis. En attendant la solution mise en place est le recours à un contrat avec la SAFER qui a le droit de préempter les terrains en vente avec l'obligation de leur réserver une destination agricole pendant dix ans et ensuite une rétrocession à la Mairie. Ce moyen vise à éviter les ventes aux divers acheteurs, gens du voyage et autres qui s'installent anarchiquement et sans autorisation. A noter que plusieurs PV d'urbanisme ont été transmis au procureur sans conviction vu les délais de la justice.

### 3/ Le Fond de l'Orme 2

Ce secteur fait parti de la zone Sophia Antipolis. Le projet d'ouverture à l'urbanisation est donc conforme aux règles : Il est question d'une surface de plancher SHON de 20 000 m<sup>2</sup> ( 20% de Fond de l'Orme 1) à coordonner avec la commune voisine de Valbonne. Là aussi la Mairie pense que la préfecture imposera une partie en logements (Toujours pour le social au déplaisir des élus de droite...)

#### 4 – Le Val – Tournamy

Il semble que ce projet soit le plus délicat de tous ; Grosses discussions entre les élus en commission interne et des études en cours. Impossible d'en savoir plus. Il n'est pas certain que l'étude aboutira avec le PLU et le secteur pourrait rester en suspend. C'est pour cela que la Mairie a délibéré pour une zone de sursis à statuer ce qui veut dire blocage de tous les permis de construire pendant deux ans.

En conclusion de cet après-midi de travail, nous pouvons dire que, comme chaque fois que nous avons demandé à être reçus auprès des services techniques ou de l'urbanisme pour étudier un dossier, nous avons été reçus fort courtoisement par le responsable technique municipal, qui a toujours répondu franchement à nos questions. Cependant, cette formule ne remplace pas la participation régulière aux commissions, qui nous est fermée (sauf celle des travaux), et qui seule nous permettrait de faire des propositions critiques et/ou alternatives valables. Nous entendons chaque fois la « voix municipale », avec la justification et la présentation des projets en cours.

Ceci nous a quand même permis de constater que ce que nous supposons au vu des travaux des conseils municipaux est bien une réalité : la mairie n'a pas d'autre projet pour Mougins que de le laisser le plus possible conforme à lui-même, en faisant simplement « un peu plus de la même chose » : un peu plus de fleurs (village-jardin), de plus belles entrées de village, etc... les projets alternatifs de déplacements urbains, de logements sociaux... ne sont pas à l'ordre du jour.

Même les seules zones visiblement encore aménageables à Mougins, à savoir Tournamy et les Bréguières, ne font pas l'objet d'une conception visionnaire, et l'on se contente de gagner du temps pour que l'irréparable ne se commette pas en mettant tous les Mouginois, élus y compris, devant le fait accompli !

## Notre nouvelle conseillère Régionale,

Notre nouvelle conseillère Régionale,  
Micaëla DARMON-VASSILEFF,  
Présidente de la Commission Prévention – Sécurité  
est joignable par courrier à l'antenne niçoise du Conseil Régional :  
Space B1  
208, route de Grenoble  
BP 3124  
06203 NICE Cedex 3

## Je résiste, donc j'adhère



### Bulletin d'adhésion – soutien 2004

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél dom : \_\_\_\_\_ tél trav : \_\_\_\_\_ fax : \_\_\_\_\_

Tél port : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

**La cotisation à l'association pour l'année 2004 est fixée à 20 €uro (soutien à l'association : 10 €uro)**

Les règlements par chèque bancaire sont à faire à l'ordre de « Ensemble, vivre Mougins »

et à adresser au siège de l'association dont l'adresse figure ci-dessous. Soutien ou adhésion donnent droit au journal de l'association.

Publié par : « Ensemble, Vivre Mougins », association loi 1901 n° 0061018850  
c/o Didier SAPANEL – Villa Sangria – 409, allée de la Roseraie – 06250 MOUGINS - ☎/ fax : 04 92.92.85.61  
email : didier.sapanel@wanadoo.fr